



## LE PROGRAMME D' ACTIONS : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PCAET



## UN PROGRAMME D' ACTIONS, C' EST QUOI ?

Le programme d'actions, réalisé entre juillet et décembre 2022, **définit les actions territoriales** devant permettre de répondre aux objectifs fixés en phase de stratégie. Ce programme d'actions couvre les différents secteurs réglementaires du PCAET : résidentiel, tertiaire, mobilités, déchets, adaptation au changement climatique *etc.*, en passant par l'exemplarité de la collectivité. Ce programme d'actions est co-construit, multipartenarial et planifié entre 2022 et 2028. Il s'est construit en articulation avec les différentes politiques et ambitions déjà portées par la CUD et ses partenaires. Le territoire se donne les moyens de son ambition de transition écologique et énergétique : **les services et partenaires publics-privés de la CUD ont été consultés** pour permettre la production d'un PCAET opérationnel se basant et s'appuyant sur les initiatives déjà lancées.

## QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME D' ACTIONS



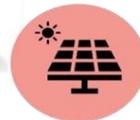
**Atténuer le changement climatique** = diminuer les émissions de gaz à effet de serre (neutralité carbone)



Augmenter la séquestration carbone



Diminuer les consommations énergétiques



Développer les **énergies renouvelables** et de récupération

Préserver la **qualité de l'air**



**PCAET**

Anticiper les impacts du changement climatique = **adaptation**



Adapter les réseaux de distribution d'énergie



# PRINCIPAUX AXES DU PROGRAMME D' ACTIONS

## Améliorer la sobriété du patrimoine public

Elaborer une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovations

Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics

Être exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés

Augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments publics

Economiser l'eau

Limitier les émissions de GES des bâtiments publics



## Améliorer la sobriété des pratiques

Promouvoir la mobilité durable en interne

Être exemplaire en matière d'éco-responsabilité de la commande publique



## Mobiliser les habitants et usagers du territoire

Développer un plan de communication pour chaque cible du territoire

Mobiliser la société civile en développant la concertation  
Poursuivre les actions d'éducation et de sensibilisation dans les établissements scolaires et centres de petite enfance

Inciter les citoyens et les relais d'opinions à une consommation responsable, limiter l'emprise de la publicité

## Porter et animer la politique Climat Air énergie

Assurer le pilotage et le portage de la politique climat – air – énergie

Former et mobiliser les élus et les services sur les thématiques Climat Air Energie

Suivre l'avancement et évaluer régulièrement la politique climat-air-énergie

Financer la politique Climat Air Energie et réaliser une évaluation climat du budget

Développer une stratégie partenariale multi-niveaux

Renforcer la coopération au sein de l'intercommunalité

Contribuer à l'innovation et l'excellence sur la thématique climat-air-énergie



## Promouvoir une rénovation et construction durable

Planifier la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires et la construction durable sur le territoire

Accompagner et contrôler les travaux de construction et de rénovation

Coopérer avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l'immobilier

Accompagner les particuliers pour la rénovation et la construction durable de leur logement

Accompagner les acteurs du secteur tertiaire pour la rénovation et la construction durable de leurs locaux



## Lutter contre la précarité énergétique

Prévenir et lutter contre la précarité énergétique





# PRINCIPAUX AXES DU PROGRAMME D' ACTIONS

## Améliorer la qualité de l'air

- Améliorer la qualité de l'air intérieur et dépolluer l'air des équipements éducatifs et bâtiments publics
- Améliorer les connaissances sur les liens entre qualité de l'air et santé et impliquer la population
- Réduire les émissions atmosphériques d'origine industrielle



## Promouvoir un aménagement du territoire résilient

- Utiliser les documents d'urbanisme, de planification, schémas etc. pour assurer la mise en œuvre des objectifs climat-air-énergie et lutter contre l'artificialisation des sols
- Lutter contre le risque inondation
- Gérer sa voirie et les espaces publics durablement
- Lutter contre la submersion marine et l'érosion



## Préserver les milieux naturels

- Reforester et soutenir l'utilisation durable des forêts et des espaces boisés pour augmenter la séquestration carbone
- Préserver la biodiversité du territoire et développer des espaces naturels pour augmenter la séquestration carbone et lutter contre les ICU et le risque inondation

## Organiser les mobilités sur le territoire

Organiser les mobilités sur le territoire

### Développer les mobilités actives

- Développer un réseau piétonnier sécurisé et attractif
- Développer le réseau et les infrastructures cyclables

### Améliorer le transport de marchandises

- Optimiser la logistique et la gestion des flux de marchandises sur le territoire



### Diminuer l'usage de la voiture

- Elaborer et faire appliquer une politique de stationnement volontariste
- Réduire le besoin en déplacement : Réguler le trafic, réduire la vitesse et valoriser l'espace public
- Réduire l'impact des mobilités professionnelles

### Développer les transports en commun

- Poursuivre l'optimisation de l'offre de transports publics attractive et de qualité

### Développer la multimodalité

- Développer l'offre multimodale et l'intermodalité
- Promouvoir et suivre les pratiques multimodales sur le territoire

## Décarboner l'industrie et tendre vers la sobriété de l'industrie

- Accompagner la décarbonation de l'industrie grâce à « Dunkerque, l'énergie créative » et à la Feuille de route décarbonation du territoire industrialo-portuaire
- Mettre en place les projets de captation du CO2 pour les émissions résiduelles



## Favoriser les activités économiques durables

- Favoriser les activités économiques et le tourisme durable
- Favoriser l'emploi local

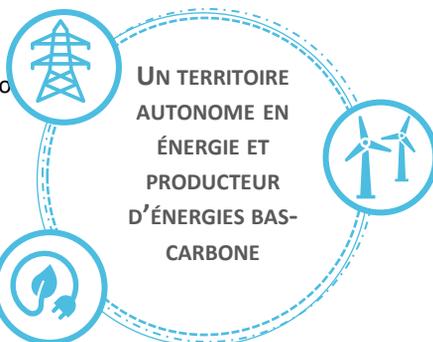
## Accompagner la transition du Grand Port Maritime de Dunkerque



# PRINCIPAUX AXES DU PROGRAMME D' ACTIONS

## Optimiser le service public de distribution de l'énergie

Appliquer les mesures du schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur  
 Optimiser le service public de la distribution d'énergie pour accompagner la transition énergétique du territoire



## Augmenter la production d'ENR

Accompagner le développement de la méthanisation  
 Augmenter la production d'électricité issue d'énergies renouvelables sur le territoire  
 Développer des projets innovants de production d'hydrogène bas carbone

## Favoriser l'utilisation d'ENR&R

Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le rafraîchissement  
 Inciter à la réduction des consommations et à l'achat d'électricité verte avec les fournisseurs et syndicats d'énergie

## Optimiser la gestion des déchets

Valoriser les déchets résiduels et les biodéchets  
 Optimiser les services de collecte et traitement des déchets pour réduire son impact



## Définir et mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets

Mettre en œuvre la stratégie du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

## Réduire la production de déchets sur le territoire

Sensibiliser les habitants à une consommation responsable  
 Accompagner les entreprises et administrations pour une meilleure gestion des déchets

## Développer l'économie circulaire



## Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable

Adopter une vision globale grâce à la formalisation du Projet Alimentaire Territorial (PAT)  
 Améliorer la performance environnementale de la production agricole  
 Reterritorialiser l'alimentation de la collectivité et contribuer à sa résilience alimentaire  
 Diminuer l'impact de la restauration collective sur le territoire  
 Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable

## Economiser l'eau

Accompagner les entreprises à mieux gérer leur utilisation d'eau  
 Sensibiliser les habitants à la protection de la ressource en eau



## Protéger les milieux naturels

Protéger les milieux humides et aquatiques

## Améliorer la sobriété du patrimoine public

Optimiser l'efficacité des installations d'eau potable (énergie et ressource)  
 Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement

## Améliorer la gestion des eaux pluviales



## LE PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION



Ce programme d'actions multipartenarial a été réfléchi et coconstruit grâce à :

- La **mobilisation territoriale** avec l'organisation d'un lancement officiel de la révision du PCAET le 8 décembre 2021 et ayant rassemblé une centaine de participants. En parallèle, **un site Internet a été mis en place** pour informer et recueillir des contributions d'acteurs territoriaux : <https://www.changer-la-vie-ensemble.com/actu/30>
- De **nombreux temps d'échange et entretiens** avec les services de la collectivité et des partenaires externes (entreprises, bailleurs sociaux, gestionnaires de transports, communes...). Ces 8 réunions entre janvier et juin ont permis d'identifier les actions déjà portées par la CUD et les acteurs du territoire, pour alimenter et affiner le programme d'actions.
- Des **contributions d'acteurs territoriaux** reçues via la plateforme en ligne « Changer la vie ensemble ». 42 contributions ont été reçues de la part de 28 partenaires. Elles serviront de base aux chartes d'engagement et de partenariat pour formaliser les engagements de chacun.
- Le **référentiel du programme « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique »** de l'ADEME auquel la CUD participe déjà. Cette feuille de route a servi de base au programme d'actions, notamment pour le volet exemplarité de la collectivité
- Un **forum des cadres pour le climat** organisé par la ville de Dunkerque et la CUD : les cadres des deux collectivités ont été sollicités lors d'ateliers thématiques pour alimenter le programme d'actions sur les thématiques prises en compte.



## COMMENT CONTRIBUER À CE PROGRAMME D' ACTIONS ?

Chaque habitant du territoire, à son échelle, est **acteur de la transition environnementale et climatique**. Il s'agit de **repenser ses façons de faire** au quotidien quand vous habitez, vous vous déplacez, vous travaillez ou encore quand vous consommez. Durant la mise en œuvre de ce plan d'actions, la **Communauté Urbaine vous accompagnera en vous fournissant les clés de réussite de votre transition** : comment rénover mon logement ? Comment économiser l'énergie ? Comment préserver la ressource en eau ? Comment mieux me déplacer ? Comment mieux valoriser mes déchets ?

Au travers de ses communications, la **Communauté Urbaine de Dunkerque vous informera de ces gestes à adopter au quotidien ou des dispositifs d'accompagnement personnalisé qui seront mis en place** par les acteurs du territoire. Il vous suffit de **suivre notre activité** sur internet et sur nos publications, ou de vous renseigner directement auprès de la Communauté Urbaine.

*Pour tous contacts et informations, si le sujet vous intéresse, que vous souhaitez y participer ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Communauté Urbaine de Dunkerque : Martine MONBORREN – cheffe de service transition climatique, air, énergie - [martine.monborren@tud.fr](mailto:martine.monborren@tud.fr)*